

PREFECTURE DE L'ISÈRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

du 16 octobre au 6 novembre 2018 inclus

Avis d'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Commune de CORNILLON-EN-TRIEVES

A la suite de la demande de mise en conformité des périmètres de protection du captage de La Citadelle formulée par le conseil municipal de Cornillon-en-Trièves, le Préfet de l'Isère a prescrit, par arrêté du 27 septembre 2018, l'ouverture, du 16 octobre au 6 novembre 2018 inclus, en mairie de Cornillon-en-Trièves :

- d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et à l'instauration de périmètres de protection du captage de La Citadelle situé sur la commune de de Cornillon-en-Trièves.

Mme Pénélope VINCENT-SWEET est nommée commissaire enquêteur.

ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le dossier et le registre d'enquête seront déposés en mairie de Cornillon-en-Trièves pendant la durée de l'enquête du 16 octobre au 6 novembre 2018 inclus et consultables les jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le public pourra consigner ses observations concernant l'utilité publique de l'opération sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, domicilié pour la circonstance en mairie de Cornillon-en-Trièves, siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra, en mairie de Cornillon-en-Trièves, dans les conditions suivantes, à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations :

- le mardi 16 octobre 2018 de 10 h à 12 h
- le jeudi 25 octobre 2018 de 10 h à 12 h
- le mardi 6 novembre 2018 de 15 h à 17 h

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée et tenue à la disposition du public en mairie de Cornillon-en-Trièves pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.